

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

PROCES VERBAL
Séance du 23 septembre 2022

Convocation du : 15 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT-TROIS SEPTEMBRE,
Le Centre Communal d'Actions Sociales d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 09 heures 00 en session ordinaire à Mairie d'Entrelacs sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Président

PRESENTS : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Michelle MESSAGEOT, Robert BEAUDET, Monique GARCIAZ, Annie MIRABE, Henry LESPINASSE, Michel DUCROZ, Pascale ROUSSEAU, Séverine DEJEUX, Marie-Dolorès REVIL.

EXCUSES avec procuration : .

ABSENTS OU EXCUSES : Claudette CHANVILLARD, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Cécile VERNAY, Evelyne VITTET.

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Marie-Dolorès REVIL est élue secrétaire de séance

2. Adoption du compte rendu de la séance du Bureau du 03.06.2022

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la séance du Bureau du 03.06.2022

3. Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

- ✓ C_2022_001 : Attribution d'une aide exceptionnelle de 175 €
- ✓ C_2022_002 : Attribution d'une aide exceptionnelle de 120 €

4. Affaires relevant des Finances

C-2022-09-010 - Participation financière et refacturation pour la sortie séniors du 29 septembre 2022

Le CCAS d'Entrelacs organise une sortie séniors le jeudi 29 septembre 2022. Au programme une visite guidée du Château de Montrottier, un repas au restaurant *** et une visite des Gorges du Fier.

Le coût total de cette journée s'élève à 49.50 €, par participant, avec le transport en autocar compris. Il est proposé au CCAS de prendre en charge une partie du coût de cette journée et de facturer 30 € à chaque participant.

Il est proposé au CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE de :

- ACCEPTER la prise en charge du CCAS à hauteur de 19.50 € par participant
- ACCEPTER la refacturation de 30 € à chaque participant
- DONNER POUVOIR à Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente pour accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 11 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

C-2022-09-011 : Fixation des tarifs des prestations du CCAS

Par délibération n°C_2022_003_005 du 10 mars 2020, le Centre Communal d'Actions Sociales a fixé les tarifs des prestations BUS O FIL et Gymnastique douce proposés dans le cadre du lien social.

Au vu du contexte économique actuel avec l'augmentation des coûts du carburant, il est proposé d'augmenter légèrement les tarifs du BUS O FIL, comme suit, à compter du 1^{er} octobre 2022 :

Jours		Horaires	Destinations	Tarifs actuels	Proposition
Mercredi	Matin	9h – 12h	Aix-les-Bains	6 €	8 €
	Après-midi	14h – 17h			
Vendredi	Matin	9h – 12h	Albens	4 €	5 €
			La Biolle		

La facturation s'établit en fin de saison, soit fin juillet.

Des transports ponctuels pour les animations locales telles que la semaine bleue, le festival du cinéma rural, les expositions de Crosagny sont également organisés à titre gratuit.

Pour l'organisation de la Gymnastique Douce, il est proposé de maintenir le tarif de 81 € l'année par personne pour environ 24 séances par an.

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, après en avoir délibéré :

- FIXE les tarifs pour le BUS O'Fil indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- MAINTENIR le tarif à 81 € par personne pour l'ensemble du cycle pour la Gymnastique douce
- PRECISE qu'en cas d'impossibilité médicale (sur justificatif) à poursuivre les cours de Gymnastique douce, il pourra être fait un remboursement sur la base du ou des trimestres restants, sachant que tout trimestre commencé est dû ;
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire ou à Madame la Vice-Présidente pour accomplir les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 11 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le MOIS BLEU « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues »

Le CCAS Entrelacs propose trois animations :

- Une sortie seniors organisée le jeudi 29 septembre avec une visite guidée du Château de Montrottier, un repas au restaurant *** et une visite des Gorges du Fier.
- un après -midi musical à la salle d'animation d'Albens avec le GROUPE 4810, le samedi 15 octobre à 15 h suivi d'un goûter. Sur inscription, cette animation est ouverte aux habitants de Grand Lac.

- une journée conférence à la salle d'animation d'Albens de 10h à 17h sur le thème « Bien vieillir à Entrelacs » 2^{ème} édition permettant d'aborder différentes thématiques relatives au grand âge.

Voici le programme détaillé de la journée du 28 octobre :

- 10h : accueil
- 10h30 - 12h : Conférence -débat « Nous vieillissons et vivons plus longtemps. Quelles leçons en tirer au regard de l'évolution des mentalités dans la société ? » avec Jean-Michel LASSAUNIERE, président de l'UDAF
- 13h45 - 15h : Projet TISS'AGE, habitat inclusif et intergénérationnel situé à Bassens Habitat et Humanisme, Jérôme VISTALLI, Joseph HAERINGER, Myriam DAMAISIN
- 15h - 17h : La fin de vie, informations, échanges, débat JALMAV, Jusqu'à la mort accompagner la vie, Docteur WISPELAERE, et un (e) autre bénévole

- Octobre Rose « Mobilisons -nous contre le cancer du sein et pour la prévention de cette maladie »

Le CCAS en partenariat avec l'Association Albanais Globules propose pour la première fois une sensibilisation à la prévention du cancer du sein. Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme. Plusieurs animations sont proposées le samedi 8 octobre dès 10 h et tout au long de la journée :

- une conférence animée par des médecins spécialistes du Centre MEDIPOLE
- une balade familiale, un lâcher de ballons
- le soir une représentation théâtrale

Renseignements 06 71 41 80 08

Pour ces différentes animations, les membres du CCAS sont invités à en parler autour d'eux.

- BUSOFIL

La mairie au service des personnes âgées. Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, vous souhaiteriez aller faire des courses, honorer un rendez-vous...

Le Busofil existe depuis longtemps et il nous a semblé utile de communiquer sur ce service qui aujourd'hui ne concerne qu'une poignée de personnes. Nous allons diffuser un flyer au sein de la newsletter distribuée début octobre. Ce document permet de rappeler le dispositif actuel et précise la possibilité que soit étudiée une demande de transport sur un autre jour et /ou vers une autre destination proche. Cela permettra éventuellement de juger si ce service doit être étoffé.

- Colis de Noël

La thématique « Bien-être » est envisagée cette année pour la composition du colis. Nous souhaiterions ne pas éparpiller les commandes sur plusieurs fournisseurs, ce qui complique le processus. Et nous avons pris en compte de renforcer, dans la mesure du possible le contenu, en tenant compte s'il s'agit d'un couple ou d'une personne seule.

- Repas des aînés du 10 septembre dernier

Le bilan est très positif du côté des « convives », le repas servi a été bien apprécié, ainsi que la convivialité et l'attention portée tant par les élus, les bénévoles que les jeunes du CMJ.

La future date 2023 va être fixée rapidement pour une meilleure anticipation. Des difficultés ont été constatées sur les listes établies, avec des oublis en particulier. L'effort va être fait pour y remédier.

210 personnes étaient attendues sur 3 salles des fêtes, l'objectif étant d'organiser ce repas au même moment sur 3 sites par bassin de vie.

- Repas partagés

Ils sont très prisés par un nombre de 25 personnes certaines fois. Les personnes les plus autonomes rejoignent le restaurant par leurs propres moyens. La commune n'opère pas de discrimination et les personnes qui souhaitent partager ce repas au restaurant peuvent y participer.

La séance est levée à 10h30

Fait à ENTRELACS, le 30 novembre 2022

Marie-Dolorès REVIL
Secrétaire de séance,



Jean-François BRAISSAND
Président,

